

Montréal, le 7 novembre 2024

Bonjour,

Je m'oppose au projet de Ray-Mont Logistique (RML) car il représente un grave danger pour la démocratie, pour l'environnement et pour tout ce dont nous aurons besoin pour faire face aux changements climatiques.

Le projet de RML va à l'encontre de toutes les recommandations en matière de lutte contre les changements climatiques et de justice climatique. Le passage de 1500 camions par jour ne peut, sous quelque angle qu'on l'envisage, être bénéfique pour l'environnement. Il y a deux jours, un article d'Alexandre Schields, dans *Le Devoir* venait rappeler, s'il en était encore besoin, la dangereuse concomitance entre le plus faible niveau de vie des habitant·es d'un quartier, la présence d'îlots de chaleur, l'exposition à la pollution et la moins bonne santé des populations. Tous ces éléments s'appliquent au quartier d'Hochelaga-Maisonneuve. Avec le projet de RML, les habitant·es d'Hochelaga-Maisonneuve n'ont rien à gagner et tout à perdre, et le quartier, au lieu de prendre un virage vert, s'enfoncé un peu plus dans une industrialisation qui nuit déjà beaucoup à la qualité de vie.

Je m'interroge enfin sur la valeur démocratique d'une situation où, pour mettre fin à une poursuite, la Ville s'engage à accompagner RML dans sa demande d'article 89 qui lui permettra d'obtenir des dérogations aux règlements d'urbanisme. Dès lors, quelle peut être la valeur de la parole des citoyen·nes, puisque la discussion a lieu au-dessus de leurs têtes, au-dessus des règlements censés défendre le bien commun ?

Je demande donc au conseil municipal de faire preuve de courage, d'écouter la parole de ses concitoyen·nes, de refuser les demandes de RML et de protéger la santé et l'environnement dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Merci beaucoup.

Marie Saur